



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 235 du mardi 7 juillet 2020

Elections municipales :

Le vendredi 3 juillet le conseil municipal a été installé dans ses fonctions. **Nous remercions les électrices et les électeurs qui se sont mobilisés pour les municipales.**

Avec **83,15%** notre commune a le plus fort taux de participation de tout le département de la Charente. C'est un exemple d'accomplissement du devoir civique, qui nous a fait remarquer par plusieurs médias nationaux.

Le Conseil a procédé à l'élection du Maire et des adjoints comme suit :

Gérard Liot a été élu Maire à l'unanimité au premier tour,

Damien Chambre a été élu 1^{er} adjoint à l'unanimité au premier tour,

Madeleine Kerjean a été élue 2^{ème} adjoint à l'unanimité au premier tour,

Régine Liot a été élue 3^{ème} adjoint à l'unanimité au premier tour.

Délégations des adjoints : 1^{er} Adjoint: Voirie / Réseaux et biens communaux, 2^{ème} Adjoint: Affaires scolaires et petite enfance, 3^{ème} Adjoint: Affaires sociales, logements et petit patrimoine.

Le Maire a ensuite annoncé qu'il renonçait ainsi que les adjoints à l'indemnité de droit fixée par la loi.

Le Conseil municipal a donc décidé d'octroyer au Maire, 31% de l'indice au lieu des 40,3% et aux Adjoints 8,25 % au lieu des 10,7%.

Le conseil municipal a élu au **CCAS** : **Mmes Régine Liot, Aurélie Bize, Jocelyne Aupy, Marine Dupuy et Béatrice Coussaud.**

Le Conseil a également décidé de ne pas augmenter les impôts et donc de maintenir le même taux des taxes communales que les années précédentes. Le maire a rappelé que cette année la taxe d'habitation était supprimée et remplacée par une compensation de l'État.

Le Conseil a élu Mrs **Pierre Yves Lehembre et Xavier Legrand** comme délégués au **SIAEP du Karst de la Rochefoucauld.**

Création de deux postes saisonniers :

Le conseil municipal envisage de créer deux postes d'adjoints techniques pour cet été afin de seconder l'agent technique communal. Ces postes sont en priorité destinés aux jeunes de la commune à partir de 16 ans. Les durées des contrats seront réparties entre les candidats sur 2 périodes de quinze jours du 12 au 25 juillet et du 17 au 28 août.

Merci d'adresser par courrier au secrétariat de mairie un CV et une lettre de motivation.

Bacs individuels :

La commune organise avec Calitom un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. La prise de commandes est organisée par la mairie. Pour les personnes intéressées, vous pouvez dès à présent vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture. Il est également possible de commander des bacs jaunes (tri sélectif). Aucune commande n'est prise par téléphone.

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat sera fermé au public du 13 au 17 juillet 2020. En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus sur le numéro d'astreinte au **06.75.75.72.68**